

AVIS DE PUBLICITE
2024/03 V UTI Meuse Ardennes

AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE
DIRECTION TERRITORIALE du NORD-EST
COMMUNE DE BRAS SUR MEUSE 55100

Convention/autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial

Le site à valoriser se trouve à Bras-sur-Meuse (références cadastrales : ZD27).
Le présent appel à projets vise à sélectionner un opérateur agricole pour un usage de pacage, de prairie, de pâturage ou de production de foin.

Publié le	12/04/2024
Durée de mise en ligne de l'avis à compter de sa publication	1 mois
Date limite de réception des propositions	Date : 13/05/2024 Heure : 12h
Objet de l'occupation	Usage de pacage, de prairie ou de foin
Lieu	Commune : BRAS SUR MEUSE 55100 Adresse : Références cadastrales : ZD 27 PK : 197,300 EN RIVE GAUCHE
Activité(s) pouvant être exercée(s)	À proposer par le candidat
Caractéristiques essentielles/particularités de l'emplacement	Voir plan
Restrictions	Néant
Type d'autorisation délivrée	Convention d'occupation temporaire
Conditions financières générales	Le montant minimal de la redevance correspondra à la valeur locative des terres agricoles de la Meurthe et Moselle, zone de haye, calculé et revalorisé tous les ans dans les conditions fixées par la décision fixant le montant des redevances domaniales applicables aux différents usages du domaine public fluvial confié à Voies navigables de France et de son domaine privé en vigueur à la date d'entrée en vigueur de la convention d'occupation temporaire. Cette tarification est publiée au BO de VNF et consultable sur le site internet de l'établissement. BO99.pdf (vnf.fr)
Date de disponibilité prévisionnelle du bien	Immédiate
Durée de la COT/AOT	Durée à établir avec le candidat dans la limite de 5 ans sans tacite reconduction

Critères de sélection

- Les critères seront considérés en fonction :
- Du montant de la redevance proposée,
- De la qualité du projet (insertion dans le contexte urbain et/ou fluvial, capacité à prendre en considération les contraintes techniques)
- De la nature et du montant des investissements,
- De la solidité du projet

Négociation

Pièces à fournir

Oui

- Courrier de demande d'occupation du domaine public fluvial,
- Statuts et Kbis (si société),
- Pièce(s) d'identité des gérants et/ou signataire de l'acte,
- Assurance,
- Fiche client renseignée,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Descriptif du projet ou de l'activité envisagée
- Offre de prix : [BO99.pdf \(vnf.fr\)](#)

Dépôt des candidatures

Modalités de transmission

La demande est à rédiger en français et à envoyer par voie électronique à :
ap-ami.dtne@vnf.fr

en indiquant en objet le numéro de l'avis de publicité.

- Ou par courrier postal à l'adresse suivante :

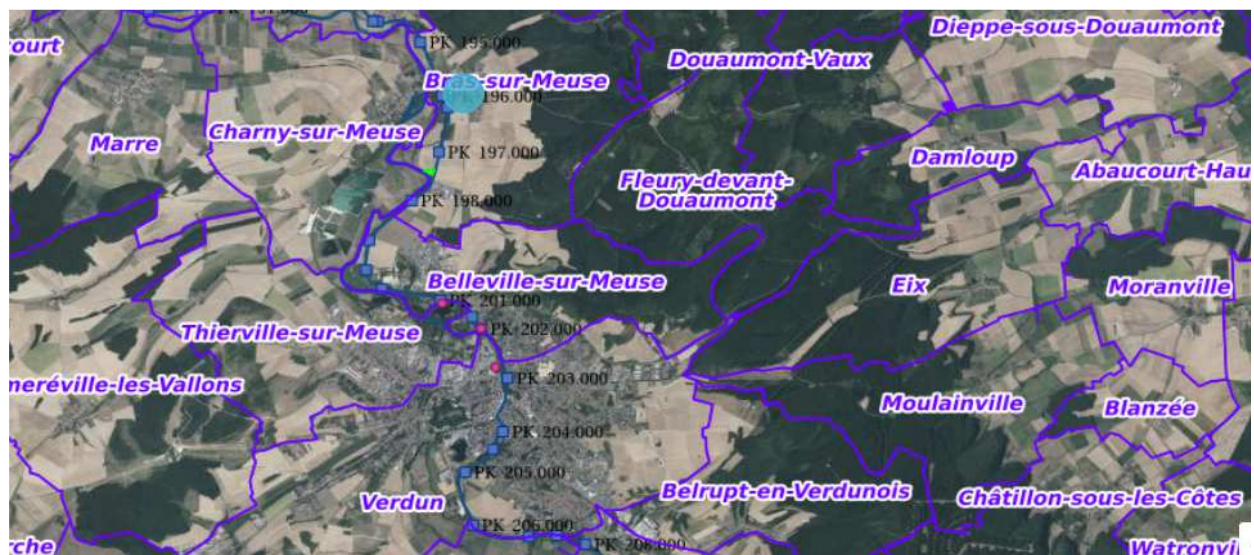
UTI Meuse-Ardenne
2 Avenue de Montcy-notre-Dame
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

en indiquant sur l'enveloppe : NE PAS OUVRIR ainsi que le n° de l'avis publicité concerné et sur votre courrier en objet.

Service à contacter pour renseignement

Voies navigables de France
UTI Meuse-Ardenne
2 Avenue de Montcy-Notre-Dame
08000 Charleville-Mézières
Tél : 03.24.33.20.48

PLAN DE SITUATION



Parcelle ZD 27 commune de BRAS SUR MEUSE

